

Production de déchets - statistiques

Année 2020

Commune Anniviers

Catégorie T (ratio touristes/résidents ≥ 0.35)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

Production totale de déchets pour 2020: **329.3 kg/EH**

Taux de recyclage* de la commune: **44%**

Taux de recyclage* des

communes VS : **54%**

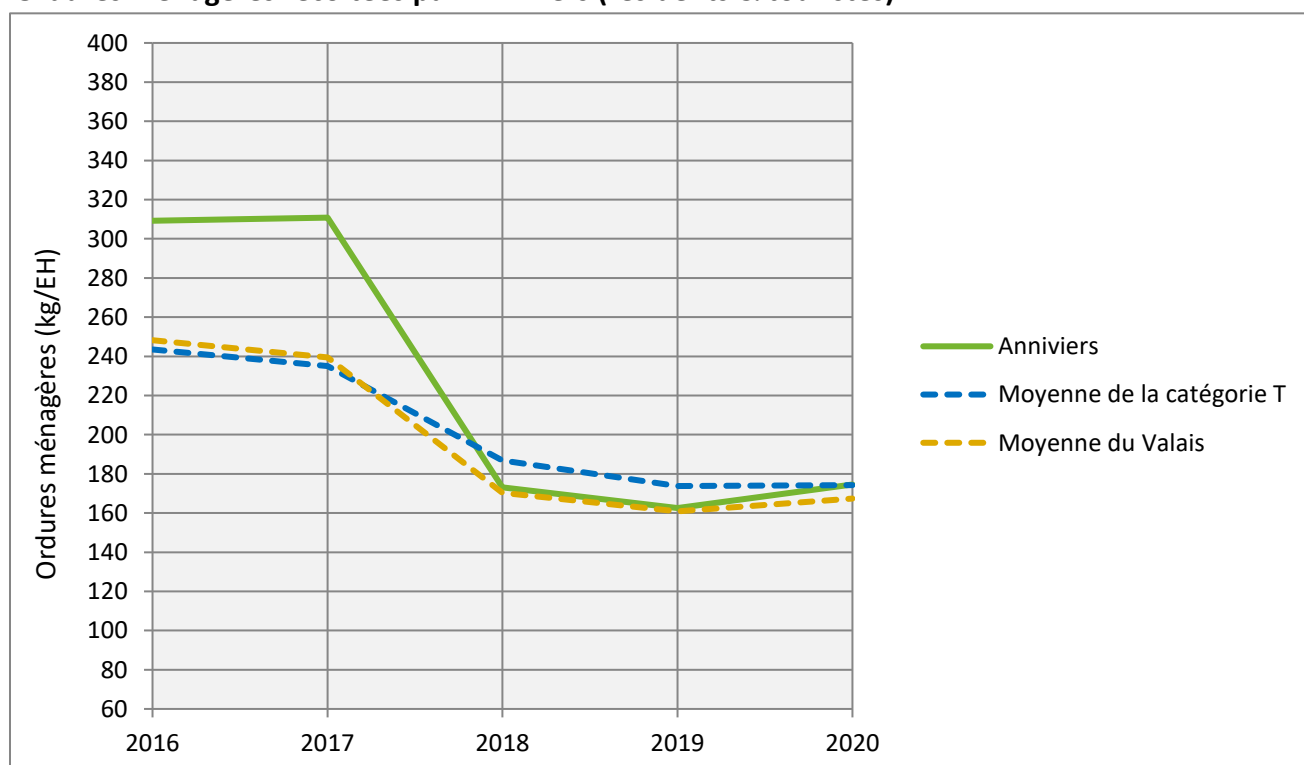
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Population résidente	2'719	2'721	2'732	2'717	2'742
Population touristique	1'727	1'706	2'606	3'096	2'799
Equivalent-habitant (EH)	4'446	4'427	5'338	5'813	5'541
Déchets incinérables (kg/EH)	343	349	195	175	184
Collectes séparées (kg/EH)	121	372	187	149	165

0 = pas de donnée reçue

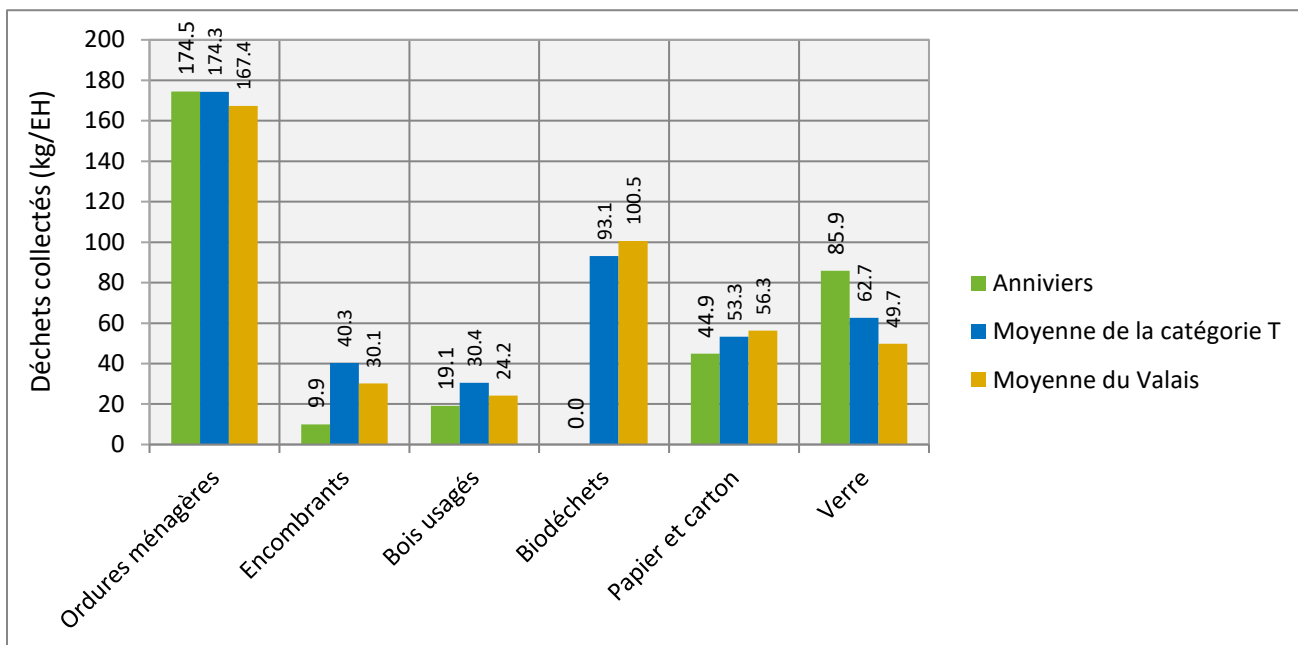
Déchets incinérables : ordures ménagères & encombrants

Collectes séparées : papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets spéciaux.

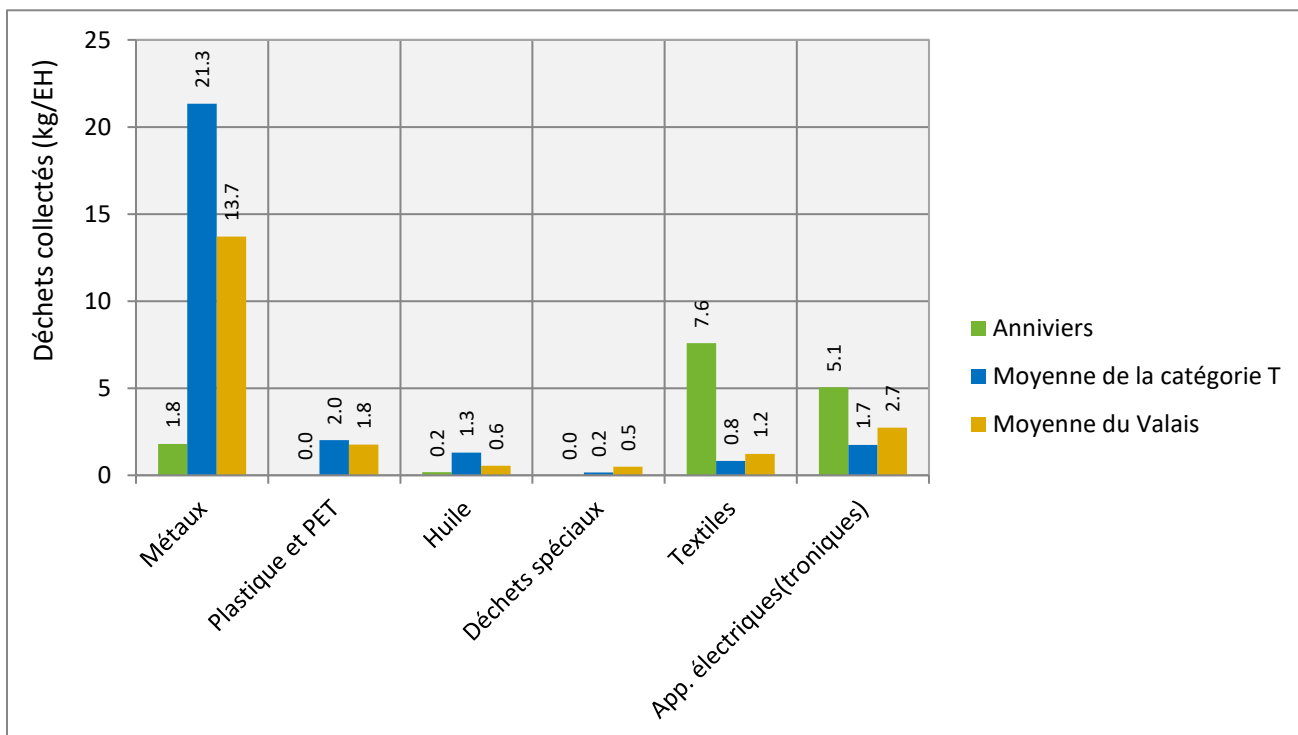
Ordures ménagères récoltées par Anniviers (résidents & touristes)



Déchets produits par Anniviers en 2020 (résidents & touristes)



0 = pas de donnée reçue



0 = pas de donnée reçue

Bois usagés

Ces dernières années, une proportion toujours plus importante de bois usagés ont été valorisés thermiquement en UVTD. Les bois usagés comprennent les déchets de bois issus des communes (encombrants), de l'industrie et du commerce (transformation du bois et emballages) et de la construction.

Papier-carton

La collecte du papier et du carton devrait de façon optimale se faire de manière séparée. La séparation des deux types de déchets permet une meilleure valorisation de la matière récupérée. Certaines communes du Haut-Valais ont déjà mis en œuvre cette pratique.

*Taux de recyclage

Pour établir une comparaison entre le taux de recyclage moyen des communes valaisannes et le taux de recyclage de votre commune, les critères de l'OFEV ont été appliqués.

L'OFEV considère les collectes séparées suivantes pour le calcul du taux de recyclage: papier/carton, biodéchets, verre, textiles, PET, piles, appareils électriques et électroniques, fer blanc et aluminium.